

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 13.01.2022, Révision 12.01.2022

Version 01

Page 1 / 13

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit****Magic Mask Plus****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****1.2.1 Utilisations pertinentes**

Protection de peinture

1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucun connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société WAXOYL AG
Seewenweg 5
4153 Reinach / SUISSE
Téléphone +41-61-28177 94
Téléfax +41-61-28177 85
Site internet www.waxoyl.com
E-mail info@waxoyl.ch

Secteur informatif**Informations techniques** info@waxoyl.ch**Fiche de Données de Sécurité** sdb@chemiebuero.de**1.4 Numéro d'appel d'urgence****Organe consultatif** ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59**SECTION 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange [RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008]**

Pas de classification.

2.2 Éléments d'étiquetage**Pictogrammes de danger****Mentions de danger**

Aucun

Caractéristique particulière

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Contient: 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. EUH208 Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers**Dangers pour la santé**Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations.
Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.**Dangers pour l'environnement**

Ne contient pas de matières PBT ou vPvB.

Autres dangers

D'autres dangers n'ont pas été constatés dans l'état actuel des connaissances.

SECTION 3: Composition / informations sur les composants**3.1 Substances**

Non applicable

3.2 Mélanges

Le produit est un mélange.

Conc. [%]	Substance
1 - < 5	2-Butoxyéthanol CAS: 111-76-2, EINECS/ELINCS: 203-905-0, EU-INDEX: 603-014-00-0, Reg-No.: 01-2119475108-36-XXXX GHS/CLP: Acute Tox. 4: H302 H312 H332 - Eye Irrit. 2: H319 - Skin Irrit. 2: H315
< 0,05	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one CAS: 2634-33-5, EINECS/ELINCS: 220-120-9, EU-INDEX: 613-088-00-6, Reg-No.: 01-2120761540-60-XXXX GHS/CLP: Acute Tox. 4: H302 - Skin Irrit. 2: H315 - Skin Sens. 1: H317 - Eye Dam. 1: H318 - Aquatic Acute 1: H400 - Aquatic Chronic 2: H411, Facteur M (toxicité aiguë): 1 SCL [%]: >= 0,05: Skin Sens. 1: H317

Commentaire relatif aux composants Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC).
Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
Après inhalation	Assurer un apport d'air frais. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
Après contact cutané	En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Après contact avec les yeux	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Après ingestion	Demander aussitôt l'avis d'un médecin. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets irritants

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié	Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone. Mousse stable aux alcools. Produits extincteurs en poudre.
Agent d'extinction non approprié	Jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 13.01.2022, Révision 12.01.2022

Version 01

Page 3 / 13

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol très glissant suite au déversement du produit.

6.2 Mesures de protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).
Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. liant universel).
Le produit absorbé est à éliminer conformément à la réglementation en vigueur.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir les SECTION 8+13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.
Veiller à une bonne aspiration sur l'environnement de transformation.

Nettoyer soigneusement la peau après le travail et avant les pauses.
Protéger la peau en appliquant une pommade.
Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Empêcher les infiltrations dans le sol.
Ne pas stocker avec des produits alimentaires et des aliments pour animaux.
Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé.
Conserver les récipients hermétiquement fermés.
Tenir à l'abri des échauffements/surchauffes.
Protéger du gel.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la SECTION 1.2

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 13.01.2022, Révision 12.01.2022

Version 01

Page 4 / 13

SECTION 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Composants possédants une valeur limite d'exposition (FR)**

Substance
2-Butoxyéthanol
CAS: 111-76-2, EINECS/ELINCS: 203-905-0, EU-INDEX: 603-014-00-0, Reg-No.: 01-2119475108-36-XXXX
VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 10 ppm, 49 mg/m ³ , TMP 84 FT 76
VLCT: Valeur limite court terme (15min): 50 ppm, 246 mg/m ³

Composants possédants une valeur limite d'exposition (EU)

Substance / CE VALEURS LIMITES
2-Butoxyéthanol
CAS: 111-76-2, EINECS/ELINCS: 203-905-0, EU-INDEX: 603-014-00-0, Reg-No.: 01-2119475108-36-XXXX
8 heures: 20 ppm, 98 mg/m ³ , H
Court terme (15 minutes): 50 ppm, 246 mg/m ³

DNEL

Substance
2-Butoxyéthanol, CAS: 111-76-2
Industrie, inhalation (vapeur), Effets locaux à court terme, 246 mg/m ³
Industrie, inhalation (vapeur), Effets systématiques à court terme, 1091 mg/m ³
Industrie, inhalation (vapeur), Effets systématiques à long terme, 98 mg/m ³
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à court terme, 26,7 mg/kg bw/day
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme, 6,3 mg/kg bw/day
Consommateurs, inhalation (vapeur), Effets locaux à court terme, 147 mg/m ³
Consommateurs, inhalation (vapeur), Effets systématiques à court terme, 426 mg/m ³
Consommateurs, inhalation (vapeur), Effets systématiques à long terme, 59 mg/m ³
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, CAS: 2634-33-5
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme, 0,966 mg/kg bw/day
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 6,81 mg/m ³
Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme, 0,345 mg/kg bw/day
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 1,2 mg/m ³

PNEC

Substance
2-Butoxyéthanol, CAS: 111-76-2
Sol, 2,33 mg/kg
Sédiment (Eau de mer), 3,46 mg/kg
Sédiment (Eau douce), 34,6 mg/kg
Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 463 mg/l
Eau de mer, 0,88 mg/l
Eau douce, 8,8 mg/l
Ingestion (alimentaire), 0,02 g/kg
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, CAS: 2634-33-5
Sol, 3 mg/kg soil dw
Sédiment (Eau douce), 4,99 µg/kg sediment dw
Sédiment (Eau douce), 49,9 µg/kg sediment dw

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 13.01.2022, Révision 12.01.2022

Version 01

Page 5 / 13

Eau de mer, 0,403 µg/L

Eau douce, 4,03 µg/L

Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 1.03 mg/L

8.2 Contrôles de l'exposition

Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques	Assurer une ventilation du poste de travail adéquate. Les procédés de mesure destinés à la réalisation de mesures au lieu de travail doivent répondre aux exigences de performances de la norme DIN EN 482. Des recommandations sont par exemple indiquées sur la liste des substances dangereuses IFA.
Protection des yeux	lunettes de protection. (EN 166:2001)
Protection des mains	0,4 mm Caoutchouc butyle, >120 min (EN 374-1/-2/-3). Les indications sont données à titre de recommandations. Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser au fournisseur de gants.
Protection corporelle	Vêtement de protection (EN 340)
Divers	Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.
Protection respiratoire	En cas de dépassement des valeurs limites sur le lieu de travail ou en cas d'aération insuffisante : porter une protection respiratoire appropriée. Pour une brève exposition, appareil à cartouche filtrante combinée A-P2. (DIN EN 14387)
Risques thermiques	Aucun
Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement	Protéger l'environnement en appliquant les mesures de contrôle appropriées pour éviter ou limiter les émissions.

WAXOYL AG
4153 Reinach

Date d'émission 13.01.2022, Révision 12.01.2022

Version 01

Page 6 / 13

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide
Couleur	incolore
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	non applicable
Valeur du pH	7,2
Valeur du pH [1%]	Non déterminé
Point d'ébullition [°C]	Non déterminé
Point d'éclair [°C]	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz) [°C]	Non applicable
Limite inférieure d'explosion	Non applicable
Limite supérieure d'explosion	Non applicable
Propriétés comburantes	Non
Pression de vapeur/pression de gaz [kPa]	Non déterminé
Densité [g/cm ³]	1,07 (20 °C / 68,0 °F)
Densité relative	Non déterminé
Densité de versement [kg/m ³]	Non applicable
Solubilité dans l'eau	Miscible
Solubilité autres solvants	acétone
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]	Non déterminé
Viscosité cinématique	Non déterminé
Densité de vapeur relative	Non déterminé
Vitesse d'évaporation	Non déterminé
Point de fusion [°C]	Non déterminé
Température d'auto-inflammation	Non applicable
Temp. de décomposition [°C]	Non déterminé
Caractéristiques des particules	Non applicable

9.2 Autres informations

Aucun

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucun risque connu lors d'une utilisation conforme aux fins.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable sous des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact avec agents d'oxydation forts.

10.4 Conditions à éviter

Voir la SECTION 7.2.

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 13.01.2022, Révision 12.01.2022

Version 01

Page 7 / 13

10.5 Matières incompatibles

Agent d'oxydation
Alcalis forts.
Acides forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité orale aiguë**

Produit
ATE-mix, oral, > 2000 mg/kg
Substance
2-Butoxyéthanol, CAS: 111-76-2
LD50, oral, Cobayes, 1414 mg/kg
LD50, oral, rat, 1746 mg/kg (OECD 401)
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, CAS: 2634-33-5
LD50, oral, rat, 490 - 670 mg/kg bw

Toxicité dermale aiguë

Produit
ATE-mix, dermique, > 2000 mg/kg
Substance
2-Butoxyéthanol, CAS: 111-76-2
LD50, dermique, Cobayes, > 2000 mg/kg (OECD 402)
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, CAS: 2634-33-5
LD50, dermique, rat, 2000 mg/kg bw

Toxicité aiguë par inhalation

Produit
ATE-mix, inhalatoire (vapeur), > 20 mg/l 4h
Substance
2-Butoxyéthanol, CAS: 111-76-2
LC0, inhalatoire (vapeur), > 3,1 mg/l/1h

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Substance
2-Butoxyéthanol, CAS: 111-76-2
Étude, irritant
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, CAS: 2634-33-5
Harmonised classification: Eye Dam. 1 H318

Corrosion cutanée/irritation cutanée

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Substance
2-Butoxyéthanol, CAS: 111-76-2
Étude, irritant
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, CAS: 2634-33-5
Harmonised classification: Skin Irrit. 2 H315

Sensibilisation respiratoire ou

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

cutanée

Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Substance
2-Butoxyéthanol, CAS: 111-76-2
dermique, Cobayes, OECD 406, négatif
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, CAS: 2634-33-5
Harmonised classification: Skin Sens. 1 H317

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.
En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Substance
2-Butoxyéthanol, CAS: 111-76-2
inhalatoire, non irritant

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.
En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Substance
2-Butoxyéthanol, CAS: 111-76-2
LOAEL, oral, rat, 69 mg/kg bw/day, Étude, négatif
LOAEC, inhalatoire, rat, 152 mg/m ³ , Étude, négatif
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, CAS: 2634-33-5
NOAEL, oral, rat, 69 - 150 mg/kg bw/day

Mutagénèse

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.
En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Substance
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, CAS: 2634-33-5
in vivo, négatif
in vitro, négatif

Toxicité sur la reproduction

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.
En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Substance
2-Butoxyéthanol, CAS: 111-76-2
NOAEL, oral, rat, 720 mg/kg bw/day, Étude, négatif
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, CAS: 2634-33-5
NOAEL, oral, rat, 112 mg/kg bw/d (Effect on fertility), aucun effet nocif observé

Cancérogénèse

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.
En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Substance
2-Butoxyéthanol, CAS: 111-76-2
NOAEC, inhalatoire, rat, 125 mg/m ³ , Étude, négatif

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Remarques générales

Aucun

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 13.01.2022, Révision 12.01.2022

Version 01

Page 10 / 13

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.

Autres informations

SECTION 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Substance
2-Butoxyéthanol, CAS: 111-76-2
LC50, (96h), Oncorhynchus mykiss, 1474 mg/l (OECD 203)
EC50, (72h), Pseudokirchneriella subcapitata, 1840 mg/l (OECD 201)
EC50, (48h), Daphnia magna, 1550 mg/l (OECD 202)
EC0, (16h), Pseudomonas putida, 700 mg/l (DIN 38412)
NOEL, (21d), Daphnia magna, 100 mg/l (OECD 211)
NOEL, (21d), Brachidanio rerio, > 100 mg/l
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, CAS: 2634-33-5
LC50, (96h), poisson, 2.15 - 22 mg/L
EC50, (72h), Algae, 70 - 150 µg/L
EC50, (48h), Invertebrates, 2.9 - 2.94 mg/L

12.2 Persistance et dégradabilité

Comportement dans les compartiments de l'environnement Non déterminé

Comportement dans les stations d'épuration Non déterminé

Biodégradabilité Non déterminé

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Il ne faut pas s'attendre à des accumulations dans les organismes.

12.4 Mobilité dans le sol

Une substance qui s'écoule peut pénétrer dans le sol et entraîner des contaminations du sol et des nappes souterraines.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Inclassables de PBT ou de VPVB sur base de toutes les informations disponibles.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.

12.7 Autres effets néfastes

Aucun connu.

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 13.01.2022, Révision 12.01.2022

Version 01

Page 11 / 13

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Un code de nomenclature selon le Catalogue européen des déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car une classification n'est permise qu'après l'indication des fins d'utilisation par le consommateur.

Produit

Traiter dans une installation d'incinération, en tenant compte de la réglementation locale en vigueur.

Catalogue européen des déchets (recommandé)

080112

Emballage non nettoyé

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

Catalogue européen des déchets (recommandé)

150102

SECTION 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport routier vers ADR/RID MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport fluvial (ADN) MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport maritime selon IMDG NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

Transport aérien selon IATA NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 13.01.2022, Révision 12.01.2022

Version 01

Page 12 / 13

14.4 Groupe d'emballage

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport routier vers ADR/RID Non

Transport fluvial (ADN) Non

Transport maritime selon IMDG Non

Transport aérien selon IATA Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication correspondante aux sections 6 à 8.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

SECTION 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

PRESCRIPTIONS DE CEE 2008/98/CE (2000/532/CE); 2010/75/UE; 2004/42/CE; (CE) 648/2004; (CE) 1907/2006 (REACH); (UE) 1272/2008; 75/324/CEE ((CE) 2016/2037); (UE) 2020/878; (UE) 2016/131; (UE) 517/2014

RÈGLEMENTS DE TRANSPORT ADR (2021); IMDG-Code (2021, 40. Amdt.); IATA-DGR (2021)

RÈGLEMENTATIONS NATIONALES (FR): Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France 2016.

- Observer les restrictions d'emploi Aucun

- VOC (2010/75/CE) 3,8 %

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable

SECTION 16: Autres informations**16.1 Mentions de danger (SECTION 3)**

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H302+H312+H332 Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 13.01.2022, Révision 12.01.2022

Version 01

Page 13 / 13

16.2 Abréviations et acronymes:

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
 RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
 ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure
 ATE = acute toxicity estimate
 CAS = Chemical Abstracts Service
 CLP = Classification, Labelling and Packaging
 DMEL = Derived Minimum Effect Level
 DNEL = Derived No Effect Level
 EC50 = Median effective concentration
 ECB = European Chemicals Bureau
 EEC = European Economic Community
 EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 EL50 = Median effective loading
 ELINCS = European List of Notified Chemical Substances
 EmS = Emergency Schedules
 GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
 IATA = International Air Transport Association
 IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk
 IC50 = Inhibition concentration, 50%
 IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods
 IUCLID = International Uniform Chemical Information Database
 IVIS = In vitro irritation score
 LC50 = Lethal concentration, 50%
 LD50 = Median lethal dose
 LC0 = lethal concentration, 0%
 LOAEL = lowest-observed-adverse-effect level
 LL50 = Median lethal loading
 LQ = Limited Quantities
 MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
 NOAEL = No Observed Adverse Effect Level
 NOEC = No Observed Effect Concentration
 PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance
 PNEC = Predicted No-Effect Concentration
 REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals
 STP = Sewage Treatment Plant
 TLV@TWA = Threshold limit value – time-weighted average
 TLV@STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit
 VOC = Volatile Organic Compounds
 vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative

16.3 Autres informations**Méthode de classification****Positions modifiées**

Aucun



Copyright: Chemiebüro®

